L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. III, Numéro 1 Le numéro, 5 sous. "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte"—*Racine.* Sudbury, Ont., jeudi, 22 juin 1944

Lettre d'Ottawa

LES DEUX VIEUX PARTIS SONT DE PLUS EN PLUS INQUIETS DE LA SITUATION POLITIQQUE AU PAYS

Les libéraux sont écrasés en Saskatchewan, et les conservateurs progressistes, annihilés.—Le Canada a son premier gouvernement socialiste—M. King se voit dans une situation de plus en plus difficile.—L'aide mutuelle signifie, en fait, l'aide à la Grande-Bretagne sous forme de cadeaux.—Un discours de M. Cardin.

Ottawa.—Le plus grand événement politique de la semaine sur la colline parlementaire, c'est la formidable victoire que la C.C.F. vient de remporter aux élections provinciales de la Saskatchewan. Des 51 sièges en jeu, la C.C.F. en a remporté 43 et les libéraux 4. Au moment d'écrire cette chronique, le résultat est encore indécis dans quatre circonscriptions. Les libéraux étaient en avant dans deux et la C.C.F., dans les deux autres. Il se peut que le vote des soldats modifie légèrement le résultat de la votation de la population civile. Mais quoi qu'il arrive maintenant, la C.C.F. est assurée d'une majorité très considérable. Dans la 52e circonscription de la province, l'élection a été différée au 24.

Ce fut un écrasement pour les libéraux provinciaux. Ils avaient fait élire 38 députés aux élections provinciales précédentes tenues en 1938. A la dissolution du parlement, ils en comptaient encore 34. De leurs candidats, quelques-uns à peine survivent. Deux ministres seulement ont été réélus, dont l'un est le premier ministre [illegible] et encore la majorité de ce dernier est si faible que le vote des soldats pourra faire pencher la victoire du côté de son adversaire, le candidat de la C.C.F.

Quant aux conservateurs progressistes, qui espéraient avoir la balance du pouvoir, et aux créditistes, ils ont été annihilés. Ni les uns ni les autres n'ont réussi à faire élire un seul candidat.

CONSTERNATION

Le résultat des élections provinciales de la Saskatchewan a jeté la consternation dans les rangs des anciens partis sur la colline parlementaire.

Pour les libéraux fédéraux, aucun doute n'existait: ils venaient de subir un désastre en Saskatchewan. La campagne s'était faite principalement sur la politique fédérale. La population de la Saskatchewan venait de la condamner. M. J.-G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture, que l'on a surnommé le "petit Napoléon" de la Saskatchewan et qui avait dirigé les forces libérales avec l'appui d'un certain nombre de députés libéraux fédéraux, avait rencontré son Waterloo. Château-fort du Parti libéral dans l'Ouest, la Saskatchewan leur échappait. Depuis 1905, alors qu'on créa cette province, le Parti libéral l'avait administrée presque sans interruption. Il y avait édifié une machine politique puissante. Tout s'écroulait.

C'est également avec inquiétude que les libéraux de la province de Québec ont appris le résultat des élections en Saskatchewan. Ils ne pouvaient s'empêcher de songer aux élections générales que le premier ministre Godbout doit déclencher d'un jour à l'autre. La vague de mécontentement, qui a balayé la Saskatchewan, allait-elle déferler sur leur propre province? Voilà la question qu'ils se posaient.

Si les conservateurs progressistes fédéraux éprouvaient une certaine joie devant la déconfiture de leurs traditionnels adversaires politiques, ils n'avaient pas moins la figure longue. Depuis le congrès national tenu à Winnipeg en 1942, ils possédaient un nouveau nom, un nouveau chef, un nouveau programme. Ils comptaient beaucoup là-dessus pour prendre le pouvoir à Ottawa aux prochaines élections générales. Or l'aile provinciale du Parti conservateur progressiste en Saskatchewan n'a pas réussi à faire élire un seul candidat à la législature de Régina. La population de cette province les a également rejetés pour appuyer la C.C.F. Le résultat de cette consultation populaire a ruiné bien des espoirs que les conservateurs progressistes fédéraux fondaient sur la réorganisation de leur parti, entreprise par M. John Bracken, leur présent leader national.

Sur la colline fédérale, les deux plus anciens partis voient avec appréhension la formation du premier gouvernement socialiste au Canada. Ils sont effrayés des succès croissants de la C.C.F. depuis le commencement de la guerre. Ce groupe politique, en effet, est aujourd'hui l'opposition officielle en Colombie britannique et en Ontario. Il gouvernera maintenant une province. Qu'arrivera-t-il demain?

La situation vraiment n'est pas rose pour les vieux partis politiques. L'Ouest leur échappe. Ils ont dû se coaliser en Colombie britannique pour garder le pouvoir. Le prochain gouvernement de la Saskatchewan sera socialiste. Le Crédit social dirige la province de l'Alberta. Il reste le Manitoba où un gouvernement de coalition gouverne.

Dans le Canada central, la situation n'est guère encourageante. Les [illegible] progressistes ont défait les libéraux à Toronto l'an dernier, mais ils sont une quantité tout à fait négligeable dans le Québec. Les libéraux, par contre, bien que fortement affaiblis en Ontario, sont au pouvoir à Québec, mais ils subissent de rudes assauts de la part du Bloc populaire canadien et de l'Union nationale, auxquels la défaite des vieux partis en Saskatchewan donne une confiance extraordinairement accrue.

Restent les Provinces maritimes. La situation y est meilleure pour les anciens partis. Mais ils se battent entre eux, et ces provinces n'ont pas un très grand nombre de députés à la Chambre des communes à Ottawa.

LES ELECTIONS FEDERALES

Que va-t-il arriver demain? Ce qui ne fait pas l'ombre d'un doute, c'est qu'il existe un fort courant d'opinion publique contre les vieux partis politiques au Canada. Les conservateurs progressistes se sont sans doute relevés temporairement à Toronto. Mais leur situation est parfaitement instable. Le parti de M. Drew est un parti minoritaire au parlement ontarien. Il ne se maintient au pouvoir qu'avec l'appui tacite des libéraux. Quand ces derniers jugeront à propos de voter avec l'opposition officielle représentée par la C.C.F., le gouvernement de M. Drew sera battu. Mais les libéraux ne veulent pas le faire, parce qu'ils redoutent de nouvelles élections générales dans la province pour leur parti, élections qui les affaibliraient encore et tourneraient peut-être à l'avantage de la C.C.F.

Malgré la situation en Ontario, les vieux partis ne cessent de perdre du terrain, si nous les considérons pris ensemble. Un vent de révolte souffle dans le Québec. On y a vu la naissance d'un nouveau groupe politique, appelé le Bloc populaire canadien. De l'aveu de tous, les libéraux fédéraux et provinciaux du Québec ont perdu du terrain. En Ontario, les vieux partis ont à Toronto beaucoup moins de députés qu'ils n'en avaient avant les élections provinciales tenues l'an dernier en cette province. Dans l'Ouest nous venons de voir qu'elle est la situation.

Cette réaction, cependant, se fait visiblement sentir surtout contre les libéraux. La chose s'explique. Ce sont les libéraux qui détenaient presque partout le pouvoir au Canada depuis un certain nombre d'années. Mais il ne faut pas conclure de là que les conservateurs progressistes ont remonté dans l'estime de la population du Canada, à en juger du moins par les signes apparents.

Devant le résultat des élections provinciales en Saskatchewan, et le recul des vieux partis, on se demande

(Suite à la page quatre)

Porté disparu

Mitrailleur sans-filiste avec l'aviation canadienne, le Sergent Eugène Olivier, anciennement de Coniston manque outremer. Ses parents, M. et Mme Elie Olivier, de la rue Concession, à Coniston, n'ont reçu aucun détails sur l'action, mais croient que leur fils participait à l'invasion. Le sergent Olivier était âgé de 24 ans et a reçu son éducation à Coniston. En décembre 1941, il a commencé son entrainement dans l'aviation. Il a reçu son degré de sans-filiste à l'école de Guelph. Ensuite, le sergent a complété son cours à Dafoe en Saskatchewan, et est arrivé en Grande-Bretagne au mois de juillet, 1943. Il a 7 frères et 4 soeurs dans le district de Sudbury.

Anniversaire

Un des pioniers du district de Sudbury, Armidas Quenneville, qui s'est établi à Sudbury il y a 59 ans, a fêté son 81e anniversaire de naissance. La fête a eu lieu à la demeure de son petit-fils, Alcide Quenneville de la 2e avenue au Minnow Lake, plus de 150 invités ont assisté, et l'invité d'honneur reçut une boures au cours de la veillée.

La Saint-Jean-Baptiste des Jeunes

La Saint-Jean-Baptiste des jeunes, initiative des Jeunes Laurentiens, devrait être célébrée dans toutes les paroisses du Canada français.

Les associations qui n'ont pas encore collaboré à la célébration de notre fête nationale devraient sans délai apporter leur concours pour célébrer avec plus d'éclat le 24 juin 1944.

Dans certaines paroisses, des prêtres ont organisé pour les enfants des manifestations avec messe et leçons patriotiques. Peut-être d'autres membres du clergé pourraient encore suivre cet exemple...

Déjà plus de 50 paroisses où l'an dernier notre fête nationale ne fut pas célébrée, ont organisé quelques manifestations. Nous osons espérer que, d'ici samedi prochain, tous les prêtres et toutes les associations prêteront leur concours et qu'il n'y aura pas une seule paroisse de notre Canada français à ne pas arborer le 24 juin prochain notre drapeau national, à ne pas chanter *O Canada, terre de nos aïeux.*

Le matin, toutes les jeunes filles et tous les jeunes garçons du Canada français pourraient entendre la messe pour demander au bon Dieu des Dollards pour sauver la race menacée; l'après-midi, ils pourraient jouer en français des jeux français, pendant que des aînés leur apprendraient les plus belles leçons de notre histoire; et le soir, après le serment au drapeau fleur delisé et le chant de ralliement de notre peuple, tous ces enfants s'agenouilleront au pied de la Croix, ralliant dans ce geste les termes *Dieu et Patrie.*

N'est-ce pas que ce spectacle exciterait dans l'enfant la fierté de ses titres de catholique et de français?

(Communiqué du secrétariat des Jeunes Laurentiens).

Paul Prince est réélu président

Le mercredi 7 juin, la "Manitoba Social Credit Organization" tenait à l'hôtel Marlborough son Congrès annuel. Les membres dont les noms suivent constituent le nouvel exécutif: Président, M. Paul Prince; vice-président, M. C. A. Bailey; secrétaire-trésorier, M. Alex. Allaire; conseillers, MM. Montagnon, R. H. Battey, F. P. Leitner, C.-N. Dupas, et les docteurs H. Yonker et L. W. Reznoeski.

Du sabotage!

Les autorités du Canadien National font enquête à Coniston dans une tentative de dérailler des trains ou causer du dommage à la propriété du chemin de fer. Vendredi, le 9 juin, on a trouvé des lourdes plaques d'acier et plusieurs chevilles d'acier sur les voies du canadien national à environ 50 verges de la gare à Coniston. Peu de temps avant l'arrivée d'un train voyageur. Le constable Jack Anderson, policier du chemin de fer fait enquête. Le constable Anderson rapporte qu'un garçonnet de Sudbury a reçu une sentence suspendue pour une action semblable. Le garçon avait plaidé coupable de placer une grosse roche sur la voie près des hangars du canadien national.

Condamné

Le magistrat en cour du district à Gogama, a imposé une amende de 25 dollars et les frais à Wilfrid Lalonde. Lalonde était accusé d'avoir déserté un feu de forêt, ce qui consiste en une infarction au règlement 17 de la loi protégeant les forêts. Le règlement 17 donne autorité d'employer des ouvriers pour contrôler et éteindre des feux de forêt. Aucune personne appelée pour combattre un feu de forêt ne peut refuser à moins d'être dans une catégorie exemptée. Lalonde était employé à combattre un feu dans l'arrondissement Wigle, il y a quelques semaines. Il a déserté disant qu'il y avait trop de mouches et trop de fumée. Deux autres devront comparaître en cour pour la même chose.

Réunion de la St-Jean-Baptiste

En l'après-midi du 18 juin, la St-Jean Baptiste de Sudbury tenait sa dernière réunion pour l'année 1944.

M. Georges Lécuyer, secrétaire-trésorier, fit la lecture du rapport de la dernière réunion précédente. Après l'adoption du rapport, M. le secrétaire passa la correspondance. Puis arriva le rapport financier suivi d'une discussion assez longue au sujet d'une facture que le Père Mongeau présenta à la St-Jean Baptiste. M. le président Jos. L apalme trancha la question en suggérant de s'entendre avec le Père pour ensuite agir en connaissance de cause.

M. A. DESAUTELS

Toute l'assemblée fut émerveillée d'entendre M. A. Desautels de Coniston. M. Desautels exposa en termes clairs et précis une doctrine qui portera certainement profit. Son discours fut magistral tant par la solidité que par la logique qu'il inspirait. Toute l'assemblée acclama M. Desautels.

L'Orateur manifesta ses goûts pour l'histoire. Il a voulu nous faire voir le beau, le bon et le bien que nos prédécesseurs de Sudbury ont fait. Nul mieux que lui aurait pu faire valoir aussi brillamment toutes ces qualités.

Lea causerie de M. Desautels ne saurait être résumée sans risquer d'en diminuer la valeur. Alors nous nous proposons, si l'auteur le veut bien, de publier dans un avenir rapproché, le texte de sette conférence.

LE JOURNAL SUR LE TAPIS

M. Roger Trahan précisa l'idée de M. Desautels en amenant le sujet brûlant sur le tapis. Le journal local, l'Ami du Peuple, passa par toutes les bouches. M. J. A. Lapalme sut distinguer d'un façon vraiment claire les nuances qui doivent entrer dans la critique des torts de nos chefs. Admirons leurs bonnes actions et sachons leur montrer discrètement leurs torts.

Après une discussion fort mouvementée, l'assemblée se termina par des voeux pour un avenir où la jeunesse et ses pères puissent s'entendre.

Un assistant

Un ministre à Sudbury

L'Honorable Dana Porter, ministre provincial du développement, se rendra à Sudbury le 23 juin. Le but de sa visite serait de faire le relevé des industries dans le district Sudbury, d'estimer les besoins publiques, et de considérer les demandes de la ville pour une partie des taxes minières. M. Porter arrivera au cours de l'après-midi et sera accueilli par le conseil de la ville. Samedi, le 24 juin, M. Porter visitera les mines de nickel dans le district Sudbury.

A l'hôtel de ville

Sudbury pourra entamer de nouvelles négociations pour le 20 pourcent dépensé à améliorer les ruisseaux de Sudbury. Le conseil de la ville a reçu une lettre de l'honorable George H. Doucette, ministre des travaux publiques disant que le département était prêt à considérer toute représentation que le conseil désirait faire. Alors la ville a demandé à Me E. C. Facer de Sudbury et George A. MCubbin, ingénieur en drainage de Chatham de formuler les demandes de la vilic auprès du gouvernement provincial. Le gouvernement provincial avait avisé le conseil, il y a quelques jours, que le gouvernement ne contribuerait rien au plan d'améliorations, malgré la promesse faite lors du mandat de Mitchell Hepburn.

Distribution des prix au Collège

Vendredi le 16 juin, à 8 hres, dans la salle de récréation, avait lieu la distribution des prix au collège du Sacré-Coeur sous la présidence d'honneur du Rév. P. Daigle, ancien du collège et actuellement curé à Cache Bay. La salle était comblée de parents et d'amis. L'estrade était chargé de magnifiques volumes donnés par les amis du collège et distribués aux élèves méritants. A tour de rôle les élèves de chaque classe allaient recevoir la récompense de leur application et de leur travail. Parmi les principaux, le prix de culture française fut gagné par M. Raymond Tremblay, élève de rhétorique. M. Marcel Prévost remporta le premier prix en théorie du Conservatoire de musique de Toronto.

Après la distribution des prix, le Père Daigle adressa la parole aux finissants, les encourageant d'avoir toujours un amour jeune pour leur Alma Mater.

A la sortie, les élèves se félicitèrent entre eux, se donnaient de chaudes poignées de main, et ensuite chacun filait de son côté.

A Tous, l'Ami du Peuple souhaite d'heureuses vacances, aux finissants, du succès dans la vie, à tous les autres, le retour au collège au mois de septembre.

Autre blessé

Outemer depuis le mois d'août 1943, le soldat Valmore Arthur Trahan, ancienement de Rutter, près de Sudbury, a été blessé au front. Sa mère, Mme Elizabeth Trahan de Rutter n'a reçu aucun détail sur la gravité de ses blessures. Elle croit son fils avec les troupes d'invasion. Le soldat Trahan est âgé de 21 ans. Il s'est envolé en janvier 1943 et a fait son entrainement à Orillia et au-camp Borden; avant son enrôlement, le soldat Trahan travaillait comme soudeur avec le Pacifique Canadien. Ses trois frères, Antoine, Ernest et Roméo sont tous des employés du chemin de fer. Il a également cinq soeurs: Mme L. Lashbrook et Mlle Viola Trahan de Sudbury, Alice et Mons Trahan à la maison et Mme Tom Howard de Parry Sound.

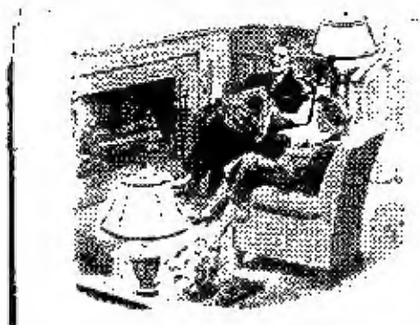

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

PRIONS-NOUS ASSEZ?

C'est la guerre: personne ne l'ignore et des centaines de millions d'êtres humains se demandent si leurs souffrances finiront bientôt.

Et la vie continue, chaque jour qui se lève est lourd d'appréhension. La radio nous apporte l'écho de combats fantastiques. Et ceux qui ont des parents dans l'armée, dans l'aviation, dans la marine lisent les journaux avec la crainte continuelle de voir un nom... Si on mentionne une bataille à l'endroit où se trouvait l'être cher,—quelle inquiétude jusqu'au prochain courrier.

Et la vie continue angoissante pour les épouses et les mères qui suivent les événements, les déplacements des escadrons ou régiments où figurent l'absent. Une menace invisible pèse sur les foyers dispersés par la guerre. Chacun se replie sur la pensée des siens avec l'obsession des jours de malheur.

Et la vie continue palpitante d'émoi, malgré le silence des âmes qui prient, implorant le miracle attendu, la fin de l'horrible calamité. Combien de temps durera la grande épreuve? Quand finira la misère du monde?

Prions-nous assez? Oublions-nous que Dieu seul est assez grand pour nous venir en aide et faire sortir l'univers de sa stupeur? Si nous n'étions que des masses à genoux, nos cris seraient entendus. Le Pape nous invite à la prière. Faisons la chaîne pour que la voix des foules chrétiennes soit entendue à toute heure et partout. Que ceux qui sont malheureux et qui ne croient pas à la puissance de la prière apprennent de nous le secret d'apaiser son âme dans l'espoir en Dieu.

Prions-nous assez?

Courrier de Lysette

D.— Je reçois depuis plusieurs mois, un jeune homme qui me plait. Mais il ne pratique pas sa religion. Est-ce mieux de lui en parler souvent ou de ne pas aborder le sujet? 18 PRINTEMPS.

R.— Je vous crois trop jeune et trop peu renseignée pour entreprendre une conversion. Ce que vous pouvez faire, c'est d'obtenir, pour l'amour de vous qu'il aille discuter avec un prêtre, des vérités de la religion, puisque ce sont des lectures probablement mal comprises ou tendancieuses qui l'en ont éloigné. S'il s'y refuse c'est qu'il sera de mauvaise foi et, alors, vous ferez mieux de ne plus vous occuper de lui. Le mariage est chose trop grave pour qu'on y entre avec des idées opposées en matière religieuse. Ce serait s'exposer presque à coup sûr un désaccord qui empoisonnerait votre vie, ou encore à perdre vous-même la foi. Il est probable que c'est par ignorance, comme la plupart de ses pareils, que ce jeune homme a abandonné la pratique; un théologien éclairera son esprit. La science religieuse est le fruit de longues études, les profanes ne le possèdent pas par miracle.

• •

D.— Je viens de recevoir un cadeau que je ne m'attendais pas du tout d'avoir. Que dois-je faire a l'égard de cette personne? ANXIEUSE.

R.— Remerciez-la le plus tôt possible de sa bienveillance à votre égard, puis dès que l'occasion se présentera, comme à son anniversaire de naissance, offrez-lui en un à votre tour.

• •

D.— J'ai vingt ans, je reçois depuis deux ans un jeune homme qui a beaucoup de qualités et qui est dans l'armée. Nous voudrions nous marier à son congé de juillet, mais mes parents préféreraient nous voir attendre à la fin de la guerre. Qu'en pensez-vous? AMOUREUSE D'UN PETIT KAKI

R.— Vous feriez sans doute bien de suivre l'avis de vos parents; ils connaissent mieux que quiconque la situation et n'ont en vue que votre intérêt. Beaucoup de mariages de guerre se bâclent sans réflexion, sans souci de l'avenir et c'est fort regrettable. La fin de la guerre n'est peut-être pas très éloignée maintenant et vous verrez mieux alors où vous allez.

D.— En deuil de ma mère depuis quatre mois, puis-je assister au mariage d'une cousine et à la réception qui se fera dans une salle publique? ALMA

R.— Oui, il est admis que l'on suspende un deuil non très récent pour un mariage dans la parenté.

• •

D.— Depuis nombre d'années, je connais une jeune fille qui me plait beaucoup et que j'aime en secret. Je sais qu'elle est libre, mais elle a toujours refusé quand je lui ai demandé de m'accompagner à quelque spectacle. Je suis sorti avec d'autres pour tâcher de l'oublier, mais je ne pense qu'à elle. Comme elle est voisine je la vois souvent. Je ne sais comment faire pour attirer son attention. Donnez-moi un conseil? J'ATTENDS

R.— Faites une nouvelle tentative, plus directe. Présentez-vous chez elle, par exemple et dites-lui franchement qu'elle vous plaît, que vous l'admirez et que vous seriez des plus heureux si elle acceptait de vous recevoir. Si elle veut bien tant mieux, si elle refuse, il faudra bien ne plus penser à elle et tâcher de placer votre coeur ailleurs.

• •

D.— Que signifient les noms Jeanne, Germaine et Edmond? R. R.

R.— Jeanne, don de Dieu; Germaine, guerrière et Edmond, défenseur.

• •

D.— Quel est le poids normal d'un homme de 21 ans, mesurant 5 pieds 5 pouces.

R.— Environ 130 livres.

• •

D.— Est-on tenu de faire un cadeau quand on est invité à une réception de fiancailles?

R.— Oui, on apporte à la fiancée un petit article pour son trousseau.

• •

D.— Comment nettoyer un sac de cuir rouge-vin? MERCI.

D.— On peut y passer une goutte d'huile d'olive et polir ensuite longuement avec une flanelle douce.

• •

D.— Je dois me marier en juillet tôt le matin, et dans l'intimité. J'aimerais à porter une robe de tulle blanc et un voile trois-quarts, soutenu par un diadème. Serait-il plus convenable que je porte une robe courte! Alors, conseillez-moi les teintes à la mode. Je suis brune. Mon futur lui aimerait à porter un complet et un chapeau bruns mais ne doit-il pas plutôt être en complet marine et avoir une cravate et des gants gris. Quel menu dois-je préparer pour la réception qui suivra la cérémonie religieuse et aura lieu chez moi. — UNE FUTURE MARIEE.

R. — Plutôt qu'une robe blanche je vous conseille, pour un mariage de ce genre, une robe courte, une bel ensemble de tissu uni, marine, bois-de-rose, vert, bleu-clair, ou autre; ou encore de tissu imprimé dans lequel dominera la couleur qui vous avantage le mieux. Ces ensembles sont pratiques et élégants.— Si votre futur mari possède un complet marine, il voudrait mieux qu'il le portât pour le mariage, mais s'il n'a qu'un costume brun il peut fort bien éviter les frais d'un autre complet. Actuellement on tient compte des conditions de vie et de la difficulté de se procurer les vêtements que l'on avait autrefois facilement et à bon compte.— Après la réception on sert habituellement un déjeuner froid et les invités restent debout. Voici le menu habituel: salades de viandes froides et de légumes, petits pains, sandwiches, radis, celeri, gâteaux et tartines de toute espèce; vin et café.

• •

D.— Je suis à repeinturer la cuisine, le fumoir et la salle à manger. Que me conseillez-vous pour les murs, les plafonds, les boiseries. — J'AIME LE CHIC

R.— Des goûts et des couleurs, vous le savez, il ne faut discuter. Les couleurs pâles sont très en vogue. Voici quelques idées: Une cuisine dont les murs et le plafond sont jaune pâle a les boiseries rouge grenat. Les rideaux et le prélart répètent ces deux couleurs. L'ameublement est brun foncé, je suggérerais murs beige ou vert pâle, tentures beige, vert et brun. Un reps de soie, une cretonne fleurie, font de belles tentures. Les boiseries imiteront le chêne mat. Le fumoir, endroit affectionné par les hommes, doit être invitant et surtout bien masculin. Murs et plafond beige, boiseries brunes, tentures vert-foncé et ameublement assorti, font un bien joli ensemble. La mode nouvelle veut des peintures claires qui font contraste avec le foncé des boiseries, les tentures sur fond clair présentement de belles harmonies de couleurs vives.

LYSETTE

La jeunesse du teint

Toute femme qui veut plaire plaira.

Qu'est-ce qui plait chez la femme? Ce n'est pas seulement la régularité des traits, la couleur des cheveux, la grandeur des yeux. C'est toute la femme: sa grâce, l'harmonie de son corps, son allure, sa beauté, chacune son charme.

Toutes, vous ne pouvez pas être belles de la même beauté, chacune a son attrait particulier; mais, toutes, vous désirez plaire. Il faut donc faire tout ce qu'il faut pour arriver à votre but, qui est de conserver la fraîcheur et la jeunesse de votre teint.

Or, vous ne l'ignorez pas, le plus grand secret de votre attirance réside dans un joli teint. L'ovale le plus parfait, les plus jolis yeux du monde ne résisteront pas à un teint gris, boutonneux, couperosé et sans éclat.

Il faut, d'abord, préserver notre teint de toute flétrissure, et obtenir une peau saine et fraîche, qui vous donneront l'éclat et la fraîcheur de la jeunesse que vous devez conserver le plus longtemps possible.

Soignez d'abord votre santé. Hygiène parfaite pour tous les soins du corps. Pour les soins directs du visage, avant tout il faut le nettoyage, chaque soir, de votre épiderme, afin de vider les pores de toutes les impuretés du jour, et de rétablir une bonne circulation souscutanée.

C'est l'ensemble de ces soins qui vous conserveront une carnation toujours fraîche et vous préserveront des petites misères qui menacent les plus jolis visages.

Un trousseau convenable

Toutes nous avons gardé souvenance des profondes armoires du temps jadis où s'entassait en piles serrées le linge de maison. Ces armoires, portes ouvertes, nous donnaient une impression de réconfort, nous y voyions la richesse accumulée en vue de l'avenir et le présage de la famille nombreuse qui devait égayer la maison.

N'étaient-elles pas imposantes les piles de draps de lit, fleurant la lessive et que l'on parfumait à la lavande pour leur conserver cette sensation de fraîcheur que donnait la toile, au temps, plus reculé encore, où l'on ne concevait pas autrement le trousseau du ménage.

C'était aussi le temps où la lingerie personnelle d'une jeune femme tenait quelque place dans les tiroirs. Les chemises étaient sinon de toile fine, du moins de percale, fine également, et les broderies et les rubans les paraient ingénuement. La dentelle et la broderie se partageaient alors la faveur des belles et le repassage était tout un art qu'il importait d'acquérir si l'on voulait être élégante.

Tout cela était bien rangé, dans un alignement parfait, c'était net, magnifique et admirable.

Hélas personne aujourd'hui ne possède telles richesses, il est vrai que le crêpe de Chine et la soie le satin et les rubans ont bien du charme, mais ils sont coûteux et peu durables comparativement à leur ancêtres de toile et de linon.

Il est bien entendu que la mariée d'aujourd'hui rirait fort de cet appareil désuet et se croirait ridicule et pour le moins démodée, de posséder pareil trousseau.

Tout de même, futures mariées, ne dédaignez pas ces joies, elles en valent bien d'autres et il est de tout temps admis qu'une jeune épousée doit apporter en ménage le trousseau que lui permettent ses moyens. C'est une sécurité pour l'avenir et un bon placement que de posséder tout ce qu'il faut pour toutes circonstances.

Les femmes modernes entreront tout aussi bien dans la tradition que les autres personnes — et personne même pas leur mari — ne s'en plaindra. C'est déjà beaucoup d'être bien pourvu quand on débute en ménage, il reste toujours suffisamment à acheter que ce qui est pris est pris, comme disent les bonnes gens.

Pour le linge personnel, la demi-douzaine constitue une bonne moyenne quant au linge courant. A cela on ajoute une ou deux parures de luxe et on double la dose quant au bas.

On n'oserait reprocher à une jeune personne ainsi pourvue de manquer de quoi que ce soit. Que le tout soit neuf et de belle qualité et sera assuré d'une bonne durée pour les premiers mois du moins. Il ne faut pas perdre de vue que la mode change, les goûts également et aussi quelquefois les besoins et même la taille.

Le trousseau de maison comprendra au moins 6 paires de draps de lit, une douzaine de taies d'oreillers pour usage courant deux paires de taies d'oreillers de fantaisie, en cas de maladie. On peut prévoir également une douzaine de serviettes éponge de bonne dimension pour le bain, une douzaine de serviettes de toilette éponge; une demi-douzaine de serviettes de toilette de toile ou nids d'abeille; une douzaine de débarbouillettes, une douzaine de serviettes à vaisselle en toile, une douzaine d'essuie-verres, en toile également six rouleaux de tissu éponge ou de toile; trois linges de table; 3 tabliers de cuisine, un service, nappe et serviettes, de 12 couverts, deux services, nappe et serviettes de six couverts, 6 napperons, deux services à thé, nappe et quatre serviettes.

Ainsi pourvue, vous pourrez considérer que c'est un bon départ.

Conseils pratiques

Pour enlever l'odeur des appartements fraîchements peints.

Disposer dans l'appartement plusieurs récipients contenant de l'acide sulfurique: 125 à 150 grammes suffisent; ou encore faire brûler dans chaque pièce un ou deux bâtons de souffre cristallisé, de ceux dont se servent les tonneliers pour assainir leur fûts et qu'on appelle "mèches". Aérer énergiquement ensuite pour faire disparaître l'odeur du souffre.

• •

Pour empêcher les pommes de terre de noircir, ajoutez une cuillerée de vinaigre à l'eau de cuisson; elles seront ainsi très appétissantes à l'oeil et tout aussi succulentes au goût. Lorsqu'il s'agit de bananes et de pommes tranchées pour une salade, c'est du jus de citron qu'il faut ajouter.

Pour ne pas pleurer en tranchant des oignons il y a un moyen bien simple; coupez-les en les maintenant toujours sous l'eau. Il suffit d'y penser!

• •

Pour les vitres

On peut se servir d'un chamois pour assécher et polir les vitres. Un linge ordinaire laisse presque toujours de la mousse. Le chamois sera aussi pratique pour le lavage, mais il doit être rincé souvent pour nettoyer les vitres qui sont très sales.

• •

Les miroirs

En lavant un miroir, assurez-vous que l'eau ne coule pas en arrière de celui-ci car elle pourrait endommager le mercure. L'eau trop chaude laissera des traces permanentes sur la surface du miroir.

• •

Lavage des bas.

Lavez vos bas tous les soirs mais ne les faites pas sécher près du feu. Qu'ils sèchent seuls à l'air ou dans une petite pièce chauffée. Le soleil les déteindrait et le feu les détruirait.

C'est une grâce adorable que l'acte par lequel la Providence permet à la maladie de mettre un homme à l'écart du monde, en compagnie de Dieu qu'il connait à peine, de son âme qu'il connait encore moins, et de la souffrance qui sait si bien conduire du corps à l'âme à Dieu.—Abbé FERREYVE.

• •

La gloire de la charité, c'est de viner. — Ernest HELLO

• •

La sagesse n'a point de honte de paraître enjouée. — FENELON

• •

Les femmes font et défont les maisons. — Mme de MAINTENON

• •

Sans raison l'homme est gai, sans raison il s'afflige. — BOILEAU

• •

Le calme et la méthode sont les meilleurs amis du travail. — Victor PAUCHET

• •

Un caractère bien fade est celui de n'en avoir aucun. — LA BRUYERE

Pharmacie Michaud

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN

REMEDES DE FAMILLE

28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4286 SUDBURY, ONT.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" parait tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 22 juin 1944

Sur une tribune libre du "Star"

Le 10 juin, M. Maurice Ouimet faisait paraître une tribune libre dans le *Sudbury Star*. Nous voyons que M. Ouimet ne choisit pas les endroits où se renseigner. Sur la question d'Espagne il est absolument à côté de son traîneau. S'il prenait la peine de se renseigner auprès de gens ou d'historiens honnêtes et intègres, il apprendrait que la guerre civile d'Espagne a été une lutte entre le peuple d'Espagne catholique fier de son indépendance contre un gouvernement socialiste, radical d'abord, puis communiste, qui a commis des forfaits justifiant le mouvement Franco de se soulever contre lui. Et dans cette lutte, la partie du général Franco qui a triomphé avait l'appui moral des catholiques du monde entier dont ceux du Canada.

Que M. Ouimet veuille croire l'histoire des communistes disant que c'était une lutte du "bon peuple" d'Espagne contre les "fascistes" réactionnaires, etc... c'est son droit, mais qu'il garde cela pour lui et n'aille pas dire cela à des catholiques et à des canadiens-français.

Camille LEMIEUX

Le 24 juin

N'allons pas laisser passer notre fête nationale, la St-Jean-Baptiste, sans célébration. Peut-être s'est-on pris trop tard pour organiser dans les centres éloignés. Au moins, en ce 24 juin, arborons devant nos demeures le drapeau national fleurdelysé. Ce sera la marque de notre fierté française et que les aînés, pères, mères, grand'pères et grand'mères expliquent aux jeunes le pourquoi de cette manifestation. Qu'ils leur parlent de nos ancêtres, de leurs hauts faits, du rôle que la Providence attend de nous sur cette terre. Enfin, faisons en sorte que cette journée ait un éclat inaccoutumé cette année et qu'elle nous reste longtemps dans la mémoire.

C. L.

Quelques nouvelles importantes

Le Bloc Populaire vient de recevoir une précieuse recrue dans la personne de M. Emmanuel d'Anjou qui vient d'annoncer qu'il quitte définitivement le parti libéral pour se joindre au Bloc Populaire, seul point de ralliement des vrais Canadiens-Fançais.

Le geste de M. d'Anjou ne surprendra personne. Ce n'était pas un suiveux, et sur les questions d'importance nationale, il prenait la même attitude que le Bloc. Son adhésion n'était qu'une question de temps et aujourd'hui, avec ceux qui ont à coeur notre problème national, nous sommes heureux d'en voir la réalisation. Et nous espérons que son exemple sera suivi par d'autres. Le parti libéral de M. King s'effrite de plus en plus; on n'a plus confiance en lui; on n'a plus confiance en ses chefs, en ces MM. King, St-Laurent, et suiveux, etc., trompeurs et violateurs de promesses sacrées.

En Saskatchewan, le parti libéral est balayé. Où les libéraux comptaient 33 députés, ils n'en comptent plus que 5, et les C.C.F., de 10 sont montés à 44. Que valent les nouveaux venus dans cette lointaine province, nous ne le savons, mais une vérité est évidente, c'est que le peuple là-bas ne veut plus des vieux partis et que la faveur est aux nouveaux. C'est un signe avant-coureur de ce qui se passera dans la prochaine élection de Québec et même de tout le pays, MM. Godbout et King pourront constater alors (et ils auront "en masse" le temps de le faire) combien leur administration, toute faite de tromperies et d'à-plat-ventrisme aura été goûtée du peuple.

C. L.

On nous écrit

Les yeux ouverts

Un citoyen a saisi l'occasion de l'affaire d'union à l'hôtel de ville pour dire ce qu'il pensait d'un échevin, M. Marcotte, et sur la guerre d'Espagne. Son article a paru sur le *Sudbury Star* du 10 juin.

Les Unions. Rien de mieux pour l'ouvrier. Il était du devoir de cet échevin de juger si l'union améliorerait les conditions de l'ouvrier en ce cas-ci, et combien de contrôle les communistes possédaient avant de se prononcer.

La guerre d'Espagne. Les avancés prouvent que ce citoyen a suivi et retenu les renseignements et les assertions des communites. Le serait-il communiste? Les torts ne sont pas tous du même côté dans l'affaire d'Espagne, loin de là. Que ce citoyen, M. Marcotte, parce que la charge d'échevin n'a rien à voir avec les partis, que ce citoyen, dis-je, change de parti, du C.C.F. au Crédit Social ou autre, si après mûre réflexion, il le juge à propos, c'est son plein droit et devoir. Mais de ces partis, entrer dans le parti ouvrier progressiste, comme l'auteur de l'article dans le *Star* a probablement fait, démontre pas grand cocologie ni de bon sens.

Maurice Ouimet est l'auteur de l'article en question et il ose dire avoir les yeux très grands ouverts, je dirai, en pleine noirceur. Il n'a vu qu'au travers de ses préjugés, préjugés communistes? Ouvrez les yeux, Maurice, mais sachez voir où est la lumière et d'où elle vient. Certainement pas de Moscou.

JEHANNE

La duplicité soviétique

(Catholic News de New York)

La Russie est un territoire fermé à tous les étrangers. N'y pénètrent que les diplomates et les invités spéciaux du gouvernement soviétique. Même les observateurs militaires des armées alliées ne sont pas reçus. Depuis 1934 aucun prêtre catholique n'a pu mettre les pieds en Russie; et celui qui fut admis en 1934, le P. Braun, A. A., ne le fut que pour desservir les Français et les autres catholiques de la colonie diplomatique et étrangère.

La semaine dernière le Rév. Stanislas Orlemanski, pasteur de l'église Notre-Dame du Rosaire de Springfield, Mass., fut admis en Russie, et pas seulement admis mais reçu en une audience prolongée par Staline et le ministre des Affaires étrangères. Ce que beaucoup de diplomates de haut rang n'ont pu obtenir, le P. Orlemanski se le voit offert avec la meilleure grâce.

Mais l'explication est simple. Au début de l'année le Rév. Orlemanski est venu parler à New-York en faveur de la Russie soviétique lors d'un ralliement patronné par les communistes. Il dénonça dans son discours les évêques de la *National Catholic Welfare Conference* à cause de leurs "soupçons à l'égard de la Russie"; il blâma aussi Mgr Sheen de sa critique contre les agissements de Staline vis-à-vis la Pologne. C'est pourquoi les communistes le considérèrent utile dans l'effort qu'ils tentent pour diviser le peuple polonais. D'après le discours d'un personnage officiel c'est à la requête de la Russie elle-même et à titre amical qu'on a donné un passeport au Rev. Orlemanski. Alors qu'aucun autre prêtre catholique n'a pu en obtenir, il en reçut un à titre amical pour une mission hostile au gouvernement polonais.

Il y a plusieurs évêques et bien des prêtres en prison ou en exil en Russie et en Sibérie. Ils ne le sont pas pour d'autre raison que leurs fonctions sacerdotales. Ils ne peuvent obtenir de passeports pour quitter le pays, même pour éviter les pires souffrances ou la mort. Seulement deux prêtres catholiques en Russie, dont l'un invité par le gouvernement communiste, et d'autre part nombre de prêtres et d'évêques prisonniers ou en exil, tous les séminaires, collèges, écoles supprimés, toutes les églises fermées à l'exception d'une seule: voilà de quoi répondre de façon assez tragique à ceux qui crient que Staline a changé d'attitude envers la religion.

Staline n'admet aucune Eglise qui ne lui concède la suprématie sur la religion et sur l'individu. Nous estimons précisément que Hitler est une menace intolérable parce qu'il ose prétendre à une pareille suprématie. Si telle est l'attitude du Soviet alors que nous sommes ses alliés, à quoi pouvons-nous nous attendre le jour où Staline n'aura plus besoin de notre aide militaire et de nos munitions?

Soumission du P. Orlemanski

Le P. Orlemanski vient d'adresser à son évêque la déclaration suivante:

"Je regrette ce qui a pu paraître chez moi un mépris de la législation et des directives de l'Eglise à laquelle j'appartiens, et je m'empresse d'offrir mes excuses pour ce que mon acte a pu laisser supposer d'irrespectueux envers l'autorité ecclésiastique.

" J'ai l'intention et je promets de cesser toute activité qui serait en désaccord avec la discipline et l'esprit de l'Eglise catholique et de me tenir à l'écart de telles activités.

"Je veux faire connaître en même temps que la chancellerie du diocèse de Springfield m'a donné avis que mon message au délégué apostolique a été reçu à la délégation, qu'on lui apporta la considération qu'il mérite et que le délégué apostolique le communiquera aux autorités ecclésiastiques compétentes. Ce message contenait tout simplement deux questions et réponses que les journaux du pays ont déjà publiées."

La gaieté est bonne, elle est tonique, elle est rafraîchissante; elle fouette le sang, calme les nerfs, avive l'esprit; elle est souvent la meilleure médecine pour les souffrances du corps. Mais c'est surtout pour l'âme que la joie est un soleil...—Rouzic.

* *

Gâter un enfant, c'est manquer aussi tristement que possible au respect qui est dû à la dignité de sa nature, à l'intérêt que réclament ses destinées et son bonheur.—Mgr Dupanloup.

Législation sur le mariage

c— Temps: "Le curé ou l'Ordinaire du lieu doivent donner à un prêtre la permission d'assister à un mariage seulement quand ont été déjà remplies toutes les formalités prescrites par Code pour prouver l'état libre des futurs".

Remarque. Les témoins. Au sujet des témoins, le Code se contente du C. 1094. On doit, par conséquent, se régler selon les principes généraux juridiques. Toute personne peut donc être admise validement comme témoin, pourvu qu'elle soit capable de se rendre compte du fait pour lequel on la prend comme témoin. A part cela la qualité de rimeur, d'impubère, d'infidèle, d'hérétique, de schismatique, d'excommunié, ne porte aucune atteinte à la validité. La licéité, toutefois, exige que seulement en cas de nécessité, et avec l'autorisation de l'Ordinaire, si c'est possible, on admet des infidèles et des catholiques.

II LICEITE. Dans la célébration du mariage, il faut faire attention non seulement à la validité, mais encore à la licéité. Que faut-il pour sauvegarder celle-ci, toujours du côté de l'assistance du curé ou de l'Ordinaire? "Le curé ou l'Ordinaire du lieu", nous dit le Code "pour assister licitement à un mariage doivent être légitimement sûrs:

1. de l'état libre des contractants, suivant les prescriptions canoniques", contetnues dans le C. 1020-1032;

2. de la position domiciliaire, d'au moins un des contractants, c-a-d. ils doivent savoir avec certitude "qu'au moins un des contractants a son domicile ou son quasi-domicile, ou qu'il demeure depuis un mois dans le lieu où se fait le mariage. S'il s'agit d'un vagus, ils doivent être sûrs que celui-ci en ce temps-là, y demeure".

Remarques. 1. Défaut de Séjour. "Si pas même un des contractants ne possède ni domicile, ni quasi-domicile, ni ne demeure depuis un mois où se fait le mariage, il faut pour assister licitement au mariage la permission", qui n'est point du tout une délégation, "du curé ou de l'Ordinaire du domicile, ou de la résidence mensuelle de l'un des deux contractants. Une telle permission cependant n'est plus nécessaire s'il s'agit des pegi qui sont en voyage en ce temps-là, c-a-d. quand se célèbre le mariage et qui n'ont nulle part une demeure proprement dite. Elle ne l'est pas non plus lorsqu'on se trouve en face d'une grave nécessité qui excuse de la demander".

2. Curé du mariage. A qui cependant appartient-il, à rigueur, de droit, de faire le mariage, au curé de l'époux, ou à celui de l'épouse? Le Code nous donne explicitement", comme règle générale" que dans tous les cas le mariage doit être célébré devant le curé de l'épouse, à moins qu'il n'y ait un juste motif pour faire autrement", comme par exemple quand le curé de l'époux serait un parent de celui-ci, ou la solennité du mariage se ferait dans sa paroisse, avec plus de commodité, etc. Si les futurs sont catholiques de rite différent, le mariage doit être célébré selon le rite de l'époux et devant le curé de celui-ci, à moins que le droit particulier n'en ait disposé autrement.

3. Défaut de permission. "Un curé qui assiste à un mariage, sans avoir la permission nécessaire requise, par le droit, ne peut pas se retenir les droit d'étole, mais il doit les remettre au propre curé du mariage" auquel il s'est permis d'assister, contrairement aux dispositions canoniques.

III MARIAGE EN L'ABSENCE DU PRETRE.

Le Code (1094) exige, pour la validité du mariage, le prêtre et deux témoins. Il n'est pas toujours possible cependant d'avoir un prêtre. Comment donc faut-il se régler quand le prêtre ne peut être présent? c-a-d. selon les paroles mêmes du Code, quand le prêtre ne peut " ni demander ni recevoir le consentement?" Le Code ici est fort explicite: "quand, sans graves inconvénients, on ne peut faire venir ni le curé, ni l'Ordinaire du lieu ni un prêtre délégué, ni l'on peut se rendre auprès de l'un d'eux afin que dans la célébration du mariage il y ait leur assistance selon les prescriptions des C. 1095-1096, le mariage contracté en présence seulement de deux témoins est non seulement valide mais même licite" en deux cas bien déterminés:

1— en danger de mort;

2— "en dehors du danger de mort, quand on prévoit raisonnablement que les graves difficultés pour faire venir le prêtre voulu par le droit ou pour se rendre auprès de lui, dureront pendant un mois". Pour bénéficier de cette condition du droit il faut évidemment qu'il y ait absence réelle, physique, du prêtre compétent, comme la Comm. Int. Cod. l'a elle-même authentiquement déclaré le 10 mars 1928 (Cf. Act. Ap. An. 1928 pag. 120.) Si donc le prêtre voulu par le droit est présent, mais refuse son assistance, il n'y a pas l'absence canonique exigée par le Code 1098 et par conséquent on ne peut pas jouir du privilège qu'il concède. Quant au grave inconvénient, il peut être d'ordre moral, et se trouver de la part des futurs ou bien du côté du prêtre lui-même, ou même du côté d'une tierce personne: il faut donc l'estimer selon les diverses et multiples circonstances de chaque cas concret.

En dehors du danger de mort, en outre, on ne peut pas se contenter de la seule absence physique et réelle du prêtre compétent, mais il faut, en plus, la certitude morale, sérieusement fondée, sur des preuves et non sur de simples conjectures, que telle absence avec les relatives graves difficultés durera pendant un mois. Ceci résulte explicitement et de la lettre elle-même du canon et de la décision de la Comm. Int. Cod. donnée le 10 nov. 1925 (Cf. Act. Ap. Sed. an. 1925 pag. 583.)

Remarque. Absence du prêtre compétent et présence d'un autre prêtre "Dans les deux cas considérés au No. 1, si on a à sa disposition un autre prêtre qui puisse assister au mariage, on doit l'appeler, et celui-ci doit, avec les témoins, assister à l'échange des consentements". On n'est pas tenu cependant à cette démarche sous peine de nullité. "Si donc", malgré la présence d'un autre prêtre "on procède au mariage en présence de deux témoins seulement, le mariage est toujours valide".

Lionel SEGUIN, ptre.

Ne négligez pas votre santé
Consultez votre médecin et
apportez-nous vos prescriptions

La Pharmacie Lévesque

Tél. 5-5274 **469 rue Notre-Dame** **Sudbury**

Fashion Craft Shops Ltd.
(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)
est actuellement installé à
18 rue Elm, est **Téléphone 3-0523**
Venez visiter notre nouveau magasin

Lettre d'Ottawa

(*suite de la première page*)

de maintenant sur la colline parlementaire si le premier ministre King en appellera au peuple à l'automne, comme on le pensait en certains milieux.

L'avenir paraît assez sombre pour les libéraux fédéraux. Si, ainsi qu'on le dit, le premier ministre Godbout du Québec en appelle sous peu au peuple et qu'il soit battu, la situation sera encore plus inquiétante pour le gouvernement canadien. Dans les circonstances, il se peut que le premier ministre aille jusqu'au bout de sa durée d'office, c'est-à- en juin prochain, et que, alors, il décidera à la lumière de la marche de la guerre, ce qu'il doit faire.

La décision du premier ministre va dépendre de facteurs en ce moment inconnus. Il y a d'abord les prochaines élections provinciales du Québec. Il faut compter beaucoup sur la marche de l'invasion. Ce qui surviendra d'ici deux à trois mois décidera si le gouvernement King doit en appeler au peuple cette année ou l'an prochain. En tout cas, les prochaines élections fédérales seront très importantes. Il se produit un réalignement de l'opinion publique. Les vieux partis seront acculés à la défaite ou forcés de se coaliser, s'ils continuent d'agir comme ils l'ont fait dans le passé. Une révolution intellectuelle s'accomplit dans l'esprit public. Il est temps que les vieux partis s'en rendent compte et, s'ils veulent survivre, qu'ils se réforment en conséquence.

L'AIDE MUTUELLE

On a déposé, à la Chambre des communes, le rapport de l'Office canadien de l'aide mutuelle aux Nations Unies pour la période du 20 mai 1943 au 31 mars 1944. L'an dernier le parlement avait voté la somme d'un milliard de dollars. On en a dépensé $912,603,220.34.

Ce qu'il y a d'intéressant dans ce rapport, c'est de constater que la Grande-Bretagne a reçu ou recevra de 80 à 90 pour cent du montant dépensé au 31 mars 1944. Des $912,603,220.34, exactement $773,454,184.35 en marchandises ont été distribués aux pays suivants: Royaume-Uni, S$723,753,786.96; Russie, $23,282,292.53; Australie, $20,959,845.42; Chine, $4,101,587.96; Antilles, $874,478.82; Indes, $482,192.66. C'est dire que la Grande-Bretagne, à elle seule, a reçu 93 pour cent de la valeur des marchandises distribuées au 31 mars 1944. Il y avait encore pour $139,123,563.35 de matériel de guerre à être livré plus tard aux pays destinataires. Le rapport ne nous dit pas la proportion exacte que la Grande-Bretagne doit en recevoir. Mais il déclare que la plus grande partie sera probablement transférée à la Grande-Bretagne. En supposant que la Grande-Bretagne ne reçoive que la moitié de ces $139,123,563.35 de matériel de guerre, on arrive à la conclusion que le Royaume-Uni obtiendra au moins 86 pour cent des $912,603,220.35 dépensés en 1943-1944 sous l'empire de la loi d'aide mutuelle aux Nations Unies.

Lorsque le gouvernement canadien a adopté cette législation, on s'est demandé si, au fond, il continuait la même politique de cadeaux à la Grande-Bretagne institué par lui en 1942. Le rapport nous fournit la réponse à cette question. C'est bien, au fond, la même politique de cadeaux à la Grande-Bretagne. Ce que la loi appelle les Nations Unies c'est, en pratique, la Grande-Bretagne.

HUIT DEPUTES VOTENT CONTRE

Le bill d'aide mutuelle aux Nations Unies pour l'année 1944-1945 a suivi la présentation de ce rapport. Le gouvernement demandait, cette année, $800,000,000. Le bill a été adopté en troisième lecture. Mais, à la seconde, il a fourni aux adversaires de cette mesure, l'occasion de dire ce qu'ils en pensaient. Ceux-ci exigèrent un vote enregistré. Votèrent contre la deuxième lecture du bill P.-J.-A. Cardin, ancien ministre des Travaux publics dans le cabinet King et député de Richelieu; J.-A. Choquette, député de Stanstead; Emmanuel D'Anjou, député de Rimouski; Sarto Fournier, député de Maisonneuve-Rosemont; L.-P. Lizotte, député de Kamouraska; J.-S. Roy, député de Gaspé; Maxime Raymond, député de Beauharnois, et J.-F. Pouliot, député de Témiscouata.

M. J.-L. Isley, ministre des Finances, et M. Louis St-Laurent, ministre de la Justice, ont défendu la politique d'aide mutuelle du gouvernement. Les adversaires du bill ne se sont pas prononcés contre l'aide aux Nations Unies, mais contre la façon de procéder. Ces paroles de M. Cardin résument leur attitude: "Je suis loin de penser que nous ne devrions pas fournir aux alliés ce qui est nécessaire à la poursuite de la guerre. Il nous faut continuer à leur procurer le matériel dont ils ont besoin, les armements et les vivres que nous leur avons accordés jusqu'ici. Pourquoi, cependant, ne pas faire figurer cette aide dans nos livres à titre d'avances consenties à un pays dix fois, cent fois plus riche que le Canada? Pourquoi ne pas avoir un compte ouvert afin que, la guerre terminée, quand toutes ces difficultés et ces conséquences seront sur le point d'être réglées et quand les avantages seront répartis entre les nations, le Canada ait au grand livre quelque chose pour contrebalancer les revendications qui pourraient être faites à son détriment et pour justifier toute revendication que le Canada jugerait bon de présenter quand s'effectuera plus tard le règlement des dettes?"

POURQUOI LE CANADA EST ENTRE EN GUERRE

Du discours de M. Cardin, il est un passage que nous voulons souligner. On discute beaucoup, en effet, pour savoir la raison de l'entrée du Canada dans le conflit actuel. D'après le premier ministre King, notre pays est entré en guerre pour la défense de la liberté et de la civilisation du monde. Selon le premier ministre Churchill d'Angleterre, le Canada a maintenu le grand principe: "Quand le roi déclare la guerre, l'Empire est en guerre. L'Ottawa Journal écrivait récemment que l'explication de notre entrée en guerre était fort simple. Ce qui s'était alors passé, c'est ce qui arrive lorsqu'un bouledogue est attaqué: tous ses petits se lancent alors à ses côtés dans la mêlée.

L'opinion de M. Cardin est d'autant plus intéressante qu'il faisait partie du cabinet King quand le Canada a déclaré la guerre en 1939. M. Cardin était fort bien placé pour voir et entendre ce qui s'est alors passé. Or, voici ce que l'ex-ministre des Travaux publics a dit:

"Je conviens que nous sommes entrés en guerre de notre plein gré et je n'en pas honte de l'attitude que j'ai prise à ce moment-là. Mais nous sommes entrés en guerre, parce que la Grande-Bretagne était en guerre. On peut trouver la preuve de ce que je j'avance même dans les récents discours prononcés par le premier ministre King à Londres et en cette Chambre des Communes. Nous avons déclaré la guerre, parce que nous sommes membre du Commonwealth des nations britanniques. Ce commonwealth est une association ou groupe de nations dont chacune est vouée à la défense des intérêts des autres; autrement pareille association de nations ne saurait exister: il ne saurait y avoir de commonwealth si l'un des membre de ce commonwealth n'était pas prêt à défendre les intérêts de tout autre membre en danger. Le Canada n'est pas un pays indépendant. Nous pouvons avancer des arguments subtils, portant sur des points de droit, sur des textes de jurisprudence et sur des statuts, mais, en réalité, en pratique, nous n'avons jamais agi en pays indépendant, et du point de vue de la responsabilité et des actes, le Canada n'est pas indépendant, encore moins une nation souveraine capable de présider à ses destinées."

De la déclaration de l'ancien ministre, ce que nous voulons retenir, c'est que le Canada est entré en guerre, parce que la Grande-Bretagne l'avait déclarée. M. Cardin contredit carrément sur ce point le premier ministre King. Ce démenti est à retenir.

IL PASSE AU BLOC

Le Bloc populaire canadien vient de faire une nouvelle recrue dans la personne de M. Emmanuel d'Anjou, député de Rimouski. Celui-ci a annoncé qu'il se séparait officiellement du Parti libéral pour se rallier au Bloc. Ce groupe compte maintenant cinq députés à la chambre des communes.

LAITERIE STANDARD

Lait — Crème

260 rue Victoria Tél. 5-5362

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

Club Saint-Louis
Tél.: 4-4581
RENDEZ-VOUS DES CANADIENS FRANÇAIS
Gymnase, Badminton, Billard
Quilles, Rafraîchissements, Ping-Pong
Salle de réception pour les cercles
Salle de lecture

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5621 142 RUE EYRE

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech Téléphone: 6-6302

Retraites fermées
AU COUVENT NOTRE-DAME-DE-LOURDES
A STURGEON FALLS
POUR JEUNES FILLES
Entrée: Vendredi, le 24 juin; sortie, mardi le 27 juin
Mardi, le 27 juin; sortie, vendredi le 30
POUR HOMMES:
Entrée: Samedi, le 1 juillet; sortie, le 4 juillet
POUR FEMMES:
Entrée: mardi, le 4 juillet, sortie, vendredi le 7

Salle d'étude sur le Crédit Social
Ouverte 5 soirs par semaine, du lundi au vendredi à 8 heures.
Tout le monde est bienvenu.
290 rue King, est Sudbury

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

Pour la St-Jean-Baptiste, le 24 juin
Procurez-vous le drapeau national fleurdelysé notre emblème national
EN VENTE A LA
Librairie "Loisirs"
10¢ CHACUN

Autos usagés demandés
Nous avons besoin de
100 automobiles usagés
Les plus hauts prix sont payés
Ecrivez ou amenez votre machine à
DAVISON'S GARAGE LTD.
103 rue Elm, Sudbury Tél. 7-7566

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, la fête nationale des Canadiens français, Cochrane vous rappelle que vous trouverez chez eux absolument tout pour vous aider à apprécier mieux vos vacances ou fins de semaine, et en faire un succès.
ARTICLES DE SPORT ET DE CAMP, ETC.
COCHRANE-DUNLOP HARDWARE, LIMITED
Sudbury, Ont.

COMPLIMENTS DES
Magasins Carload
A L'OCCASION DE LA FETE NATIONALE DES CANADIENS FRANÇAIS, LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

LA PLAGE D'OU SE FIT L'INVASION ETAIT UN ENFER

Avec les troupes américaines en Normandie — Le sang et les tombeaux des Américains sur ce sol et ce roc en ruine témoignent que la tâche n'est pas facile du tout.

Les Américains qui ont envahi la plage, — et qui sont encore en vie, — ont déclaré que c'était un enfer.

Des piles de cadavres, des masses de débris et des éboulis de pierre, en sont la meilleure preuve.

Nous avons dû combattre sur un tapis de hauts explosifs allemands, même quand je suis allé sur la rive, 36 heures après que des troupes du premier assaut eurent débarqué. Les 24 premières heures, a rapporté l'un des premiers blessés, furent un véritable cauchemar de cadavres déchiquetés, de mines faisant explosion des barges voyant le fond, de saleté, de sang et de mort.

Des corps furent bombardés dans l'air par la terrible artillerie allemande, dit-il. Plusieurs soldats, chassés de leur embarcation, ont péri dans l'eau. Certains ont pu se rendre à la plage et ont pu faire quelques verges à peine sur le roc avant d'être atteints.

J'ai pu observer ce combat pouce par pouce sur la plage, sur un LST (tank, navire de débarquement) à un mille environ de la rive. Le navire ne put décharger sa cargaison avant que les positions fussent assurées.

A partir de mercredi après-midi, les troupes américaines sur cette plage ont combattu l'un des pires combats de tête-de-plage contre les côtes les mieux défendues du monde.

Au moment où ils combattaient une flotte de renfort se tint au large de la rive tant que la tête-de-plage ne fut pas établie avec sécurité et les fantassins ont gravi une colline de 100 pieds à partir de la plage.

Sur la plage, j'ai rencontré un sergent atteint par un obus à genoux et priant: "Je ne sais pas prier" dit-il "Je n'ai jamais, jamais prié, mais je commence aujourd'hui".

DISCOURS DE M. BOURASSA

Québec.—Au cours d'une assemblée populaire qui remplissait la salle municipale de Québec et débordait au dehors, Henri Bourassa, vétéran de la politique canadienne, a apporté son appui au Bloc Populaire. Tout en déclarant qu'il n'est pas membre de ce parti, (parce qu'il a rompu ses liens avec tous les partis), le grand tribun a demandé à ses auditeurs d'appuyer le Bloc, parce que c'est le seul parti qui offre un programme complet et cohérent. Voici les principaux passages de ce discours qui a eu des échos à travers tout le pays.

M. Bourassa déclare qu'il n'a jamais trahi sa pensée. Il a refusé les honneurs pour garder intacte la droiture de sa conscience, et le sens du désir. Je ne suis pas membre du Bloc populaire, dit-il. J'ai rompu de bonne heure avec les partis et l'esprit de parti. Quand je me suis séparé de mon vieil ami Laurier, je me suis fait la promesse de ne jamais me laisser entraîner par les partis, et de ne donner l'appui de ma parole qu'aux partis qui inspirent le plus de confiance. J'ai combattu tour à tour les vieux partis, à Québec et à Ottawa.

L'IMPERIALISME DE L'ANGLETERRE

M. Bourassa dit qu'il a eu comme pensées dominantes que les Canadiens doivent rester attachés à leur patrie canadienne, avant toute autre patrie, quelque grande et noble qu'elle puisse être, et doivent également rester attachés à l'Eglise catholique, apostolique et romaine, dont nous sommes les témoins. Nous devons soutenir la cause nationale et collaborer avec tous les Canadiens, quelles que soient leurs origines. Nous devons faire bon accueil à tous les humains qui viennent au Canada pour travailler à la grandeur du Canada, pour faire une nation qui se et respecte les autres. C'est dans cette pensée qu'il a commencé ses luttes contre l'impérialisme britannique, il y a 45 ans. L'Angleterre s'appétait alors à ravir à deux petits peuples leur indépendance. J'ai éprouvé, dit-il, un sentiment d'indignation qui vibre encore en moi. M. Bourassa déclare que notre première coopération à la politique de l'Angleterre a été pour l'aider à martyriser deux petites nations. N'allez pas croire, ajoute-t-il, que je veuille alimenter des sentiments de haine contre l'Angleterre. J'ai fait depuis plusieurs voyages en Grande-Bretagne. J'ai noué des amitiés précieuses avec nombre de gens bien pensants de ce pays.

L'orateur déclare que ces gens bien pensants regardaient l'impérialisme de l'Angleterre comme une dégradation pour leur pays. Il souligne qu'il combattrait l'impérialisme hitlérien comme il a combattu celui de Chamberlain, car l'impérialisme est une soif de domination qui s'alimente d'orgueil pour dominer et de cupidité pour s'emparer du bien d'autrui. Dieu a donné la terre à tous les hommes du genre humain qui veulent le servir et respecter la liberté des autres.

M. Bourassa note que les hommes d'Etat anglais sont les plus persévérants de tous les hommes politiques. Ils prennent tout ce qu'ils peuvent et gardent tout ce qu'ils ont.

PAS DE FICELLE A LA PATTE

M. Bourassa déclare que dès son entrée dans la politique, il avait posé comme condition à Laurier qu'il ne voulait pas recevoir un sou de la caisse électorale. Cela, dit-il, c'est la ficelle à la patte. Les députés élus grâce à la caisse vont au parlement non pour défendre les intérêts du peuple, mais les intérêts du gouvernement et des trusts. Si nous avons quelque souci de l'avenir du pays, envoyons au parlement des hommes qui se tiennent debout, qui ont la bouche ouverte.

CONSEQUENCE DE LA GUERRE

M. Bourassa déclare ensuite que nous ne devons avoir aucune hésitation à voter pour les candidats de M. Maxime Raymond, le seul qui présente un programme cohérent, qui promet quelque chose, qui met la famille à la base.

Parlant de la guerre, M. Bourassa dit qu'il respecte toutes les opinions. Nous parlerons de cela plus tard, dit-il. Je pense bien que M. St-Laurent ne voudrait pas faire de moi un second Camilien Houde. Tout le monde a le droit et le devoir de dire qu'une des premières conséquences de la guerre actuelle, et la plus désastreuse, sera *la démoralisation de centaines de familles*. M. Bourassa souligne le grave danger d'un état de choses qui entraîne la femme à l'usine le jour, l'homme, la nuit, et laisse les enfants dans la rue. Il parle aussi des conseils qui sont donnés dans les usines pour qu'on puisse s'amuser tout à loisir sans crainte d'avoir d'enfants. Pourquoi, dit-il, envoyer nos fils sur les champs de bataille pour la défense de la démocratie, si nous empoisonnons chez nous les sources vives de la démocratie.

IL FAUT SE MONTRER INDEPENDANTS

M. Bourassa dit ensuite qu'il n'a pas de grief personnel contre M. King ou un autre. Pour le présent, poursuit-il, les candidats de M. Maxime Raymond sont ceux qui offrent le plus de garanties. L'orateur évoque des souvenirs politiques, datant de 51 ans, alors qu'il était allé faire la lutte dans l'Islet et demande à ses auditeurs de ne pas maudire ni les rouges, ni les bleus. Il y a du bon monde dans les deux camps.

Il faut, poursuit M. Bourassa, voter d'abord pour les candidats de M. Raymond et s'il arrive qu'il n'y en ait pas dans certains comtés, il faut voter pour un candidat C. C. F. de préférence à un mouton rouge ou un mouton bleu.

Pour se faire respecter des Anglais.

Répondant à l'argumentation qu'il ne faut pas provoquer les Anglais, M. Bourassa déclare que cet appel, on l'a fait à Papineau à Mackenzie et à Mercier. Les Anglais ont respecté Mercier, dénoncé comme un fauteur de discorde, quand il a montré sa force. Laurier a été respecté des Anglais quand il leur a tenu tête. Il faut donner à Québec un gouvernement qui se respecte et nous respecte.

M. Bourassa fait appel à tous les hommes et toutes les femmes de tous âges et de toutes conditions sociales à tous ceux et celles qui ne croient pas que ça soit le devoir des Canadiens d'aller à l'étranger cirer les bottes des autres: dans les circonstances présentes, il faut que tous s'unissent autour du Bloc et de son jeune chef, M. Laurenreau, pour exprimer le sentiment Canadien de la province de Québec. Il faut que la province de Québec mette de l'ordre chez elle, et pour cela il est nécessaire que tous et que toutes mettent de côté leur préférence sur tel ou tel point particulier de politique provincial, et s'entendent pour appuyer le groupe que représente l'idée fondamentale.

M. Bourassa dit qu'il faut faire triompher le Bloc populaire, non pas peut-être du premier coup, ce n'est pas nécessaire; la grande force des Anglais, c'est de persévérer. S'ils ne gagnent pas aujourd'hui, ils continueront demain. Joseph Chamberlain, qui a lancé la politique d'impérialisme, est mort dans l'opposition. Mais il a laissé son héritage politique, moral ou immoral. C'est lord Grey qui a pris cet héritage. Lord Grey fut mon ami intime; il y allait ouvertement. Il m'exposa son programme de consolidation de l'Empire.

M. Bourassa fait remarquer que l'Irlande a lutté pendant 700 ans sous le joug anglais. Chaque fois, il se trouvait des renégats pour dire: "A quoi bon". Mais l'Irlande continuait la lutte. Aujourd'hui, c'est un peuple qui a droit au respect du monde entier. Séparé de l'Angleterre par un bras de mer pas plus large que le St - Laurent devant l'île aux Coudres, contrairement à ce qu'a fait le Canada qui est à des milliers de milles, ce pays, par Famon de Valera, a proclamé sa neutralité et son indépendance. Il a maintenu son attitude malgré les menaces que viennent de lui faire Anglais et Américains.

Le chef nationaliste demande ensuite à ses auditeurs de garder le flambeau de la foi qui conduira notre peuple vers des destinées peut-être glorieuses, car on a surfait certains hommes pour nous embobiner, mais qui permettront à notre peuple de se respecter et de se dire: "Si nous pouvons respirer librement sur la terre canadienne, nous le devons aux hommes de 1944 ou 1945 — je ne sais quand viendront les élections — qui ont brisé les attaches de l'esprit de parti pour le triomphe de la cause nationale.

La foule fait une ovation à M. Bourassa.

La Réponse du Seigneur, une Révélation

Quiconque a lu "le Grand Meaulnes" s'est ouvert un trésor inépuisable de fantaisie où la nature entière, tableau de personnages mystérieux, de glissantes images, s'assemble en l'intense vision d'une âme désireuse. C'est un peu ce retour intime aux sentiers du rêve que j'ai éprouvé en m'éprenant d'un volume aussi pénétrant, aussi révélateur, sublime création d'Alphonse de Chateaubriand: la Réponse du Seigneur.

Sur les pas de ce jeune homme engagé dans une forêt immense vers l'idéal qu'il devine là-bas, dans la blancheur de la clairière, se dresse un château antique, évoquant en la vigueur de sa façade ensoleillée, les plus ensorcelantes promesses. On ne choisit pas sans trêve une voie si lourde de possibilités lorsqu'on ne ressent au coeur cette morsure de l'idéal; il n'y avait au monde que cet adolescent qui put offrir résolument à ces vieux murs rêveurs le cadeau de sa destinée.

Ses yeux en seront charmés car la scène qui se joue là, devant lui, s'est pour toujours agrippée à son être: cette foule en prière d'abord, cette procession de cierges aux répercussions fantomatiques, cette douce jeune fille de cire et penché sur elle, ce veillard haut, squelettique qui révélera au voyageur le plus lumineux secret de vie.

En peu de temps en effet, il est entré dans l'intimité du noble M. de Mauvert qui, dès la parution de l'adolescent en habit de voyageur tel un de ces mystérieux anges dont il est parlé dans la Bible, a vu en lui l'homme providentiel si longtemps attendu, réceptable choisi pour l'aveu de toute une existence. La Révélation vient un jour, alors que le jeune homme a pu s'incorporer solidement à l'atmosphère innombrable de cette vie nouvelle, alors qu'il a eu le temps de concevoir, l'idéal de découvrir le principe sous-jacent à tout ce décor éblouissant qui devant lui s'agite. Il songe à la fée de son enfance: peut-être existe-elle quelque part cette princesse dans quelque cachette encore inexplorée de l'antique domaine? Or, la jeune fille est pure fiction: il n'y a pas de jeune fille, il n'y a qu'une idée: voilà le désillusionnant message du vieillard. Mais une idée qui est comme l'axe du monde. Elle a été lancée un jour par un simple papillon qui découvrit dans la nature l'objet de ses désirs, la feuille verte idéale, l'unique miroir. Et il a contemplé; et, papillon contemplateur, oublieux de l'étincelance de ses ailes, son regard n'a vu que la feuille. Sous peu un évanouissement complet s'est opéré; fasciné, ce frêle éphémère se méthamorphose. la poudre de ses ailes se dissout; il ne reste plus sur le vert support qu'une autre feuille totalement assimilée, jadis papillon-valseur. Concept sublime transposé chez l'homme. La nature sculpta un jour dans le roc une gigantesque figure humaine. "Au-dessous d'elle l'imperceptible amas de maisons ne paraissait rien de plus qu'un infime petit nid d'écouffe ou d'émerillon."

Un certain petit garçon, frappé de cette image, se plaisait chaque jour à détailler de toute la force de ses prunelles. Or il grandit et son visage prit l'aspect grandiose de la colossale figure. Mais cet exemple ne suffit pas encore: il fallait que fût suscité au globe un chevalier extraordinaire qui ne se souciât guère de conquérir des moulins à vent, qui voulût faire de lui-même l'obstacle à renverser. Ce chevalier s'est représenté la peinture de la victoire intérieure, il a contemplé et il a vaincu... De nos jours, cet homme existe: il s'appelle le Saint. Où a-t-il pris son idée? Il a fait comme le papillon, il s'est associé à l'universelle prière.

L'on devient ce que l'on aime.

Robert Vigneault.

Le monde sportif

PAR CONRAD FORTIN

Ici et là dans les Majeures:

Un des meilleurs lanceurs de la ligue Internationale, Jean-Pierre Roy, vient de signer un nouveau contrat avec les Royaux de Montréal. Roy, affilié auparavant avec le Rochester, un club ferme des Cardinaux de St-Louis, a quitté l'équipe après avoir éprouvé quelques difficultés avec la gérance. Dès son arrivée à Montréal, Bruno Boetzel s'est empressé de mettre notre coupatriote à l'oeuvre et Jean-Pierre a remporté un beau triomphe, la semaine dernière, au compte de 4 à 1 en n'accordant que 2 coups sûrs aux Chiefs de Syracuse sur le losange de ces derniers. L'opinion générale est que le jeune lanceur rendra beaucoup service au Montréal.

• •

Si Georges Munger n'est pas conscrit avant que la saison actuelle de baseball se termine, il sera d'une grande utilité pour les Cardinaux. Georges est le meilleur lanceur de la ligue Nationale comme son record de 7 victoires contre un revers le témoigne.

• •

Tant que Mel Ott, pilote et voltigeur des Giants de New York, va cogner la balle comme il le fait ces derniers temps, son équipe est certaine de se conserver une place dans la 1ière division du classement sénior. Ott, jouissant de l'une de ses meilleures saisons, a un total de 16 circuits enregistrés à son crédit.

• •

Bucky Walters a été le premier lanceur de la Nationale à remporter 10 victoires cette année.

• •

Stan Musial a élevé sa moyenne au bâton la semaine dernière. L'as des Cardinaux a atteint un moyenne de .380.

• •

Malgré la tenue médiocre des Maple Leafs de la ligue Internationale, Burleigh Grimes, leur gérant, est satisfait de son as au monticule, Al Jarlett. Celui-ci a été un des premiers lanceurs du circuit Shaughnessy à gagner 8 parties.

• •

Harry Haddow s'est distingué le plus dans la joute Frood-Creighton alors que ses 3 coups sûrs ont permis aux Tigres de triompher des Cuivs par un pointage de 7 à 2.

• •

Les Redmen de Copper Cliff n'ont guère brillé en succombant 8-6 aux mains des Buzzers de Coniston. Ken Sargent, au monticule pour les vaincus, a manqué de contrôle et de vitesse habituelles tandis que Rolly Bussier a accordé 9 coups sûrs bien distribues pour le Coniston.

• •

Au Collège Sacré-Coeur, la Versification s'est emparée du championnat de balle-molle en triomphant de l'équipe Philosophie 13 à 6 dans une joute décisive. Les vaincus manquèrent de souplesse au champ et durent baisser pavillon après avoir dominé dans la ligue de Classes pendant toute la saison.

Ottawa. — Les commandes de contenants en bois nécessaires pour les fins de guerre et les fins civiles auront priorité chez les producteurs à la suite d'un nouveau décret que vient de rendre public la commission, établissant un système prioritaire pour la fabrication de boites, de barils, et des autres contenants en bois.

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE

ATTENTION !

Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez

ED. LAURIN

SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION

49 rue Cedar Téléphone 3-0611

EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

Buvez les liqueurs douces

SILVER FOAM

Qualité supérieure

Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.

Tél. 7-7561 185, rue Lorne

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition

l'Hotel FRONTENAC

LA VIE OUVRIERE

TRIBUNE LIBRE

M. BOURASSA, M. COLDWELL, ET LE BLOC.

Nous avons déjà vu que M. Coldwell condamne le Bloc, parce que d'après lui, les hommes de ce dernier parti politique font du nationalisme étroit et préconise une politique anti-guerre. Les C.C.F., de dire M. Coldwell, sont en faveur d'un effort de guerre totale. Les libéraux et les conservateurs sont également favorables au "total war effort"; les communistes aussi depuis l'entrée de la Russie dans l'énorme conflit sont des "total war efforters". Aussi, les communistes sont-ils en train de s'affilier avec le parti libéral, ce même parti libéral qui nous a fait des promesses, pour ensuite trahir, tout oublier, et jeter par dessus bord, à la dérive, à destination de Londres, hommes, femmes et enfants, nos salaires et notre vie. Nous nous sommes rappelés, Messieurs les politicailleurs, que tous tant que vous êtes libéraux, conservateurs et C.C.F., nous nous souvenons que vous tous avez fait déjà des déclarations anti-guerre, anti-conscription, anti-profiteurs de guerre. Aujourd'hui, nous voyons que vous êtes tous devenus des "total war efforters", des conscriptionistes, des créateurs de profiteurs de guerre.

Bourassa disait à Québec, en 1907, qu'il fallait obtenir l'indépendance politique et économique du Canada, parce que, disait-il, nous avons un peuple canadien à nourrir, à vêtir, à abriter, à instruire et à distraire. Les ouvriers et les cultivateurs, les petits commerçants et tous les travailleurs doivent être affranchis de leur esclavage, et c'est à nous, les hommes d'état, d'y voir. Les C.C.F. de Woodsworth disaient la même chose, et allaient jusqu'à affirmer que l'empire britannique, propriétés et paradis de capitalistes, exploiteurs des masses, ne promettaient rien de bon à nous, Canadiens. Il nous faut notre indépendance politique et économique pour obtenir les réformes sociales dont nous avons un besoin si pressant. Nous avons tout à perdre et rien à gagner des guerres impérialistes, disaient les C.C.F. de Woodsworth. C'est bien vrai, n'est-ce pas M. Coldwell?

Eh bien, Le Bloc, dont les chefs sont des hommes de parole, de conscience et d'honneur, disaient autrefois et disent encore aujourd'hui, ce que tous vous nous disiez être la vérité et la ligne de conduite à suivre. M. Maxime Raymond, dont une revue anglaise disait qu'il est un homme qu'on ne peut attacher ni bourrer, disait et dit encore: "Il nous faut un Canada indépendant, pour être fiers d'être Canadiens. Il nous faut l'indépendance politique pour réaliser notre indépendance économique et obtenir une fois pour toutes que nos ouvriers et nos fermiers soient payés avec justice pour leur travail, pour mettre fin aux profits exorbitants des capitalistes profiteurs écoeurants, pour que l'état oblige les riches, par impôts, à venir en aide aux familles pauvres par des allocations familiales, pour que l'éducation soit accessible à tous. Pour que ce fameux droit de propriété devienne une réalité et que tous, non pas seulement 4% des Canadiens, mais tous deviennent propriétaires. Je vous demande, messieurs les impérialistes, l'ouvrier et le cultivateur, à l'heure actuelle, ont-ils un salaire et revenu raisonnable? Les profiteurs de guerre accumulent-ils, oui ou non, des millions aux dépens des pauvres. Les prix augmentés, oui ou non, au point que la vie pour le père de famille est insupportable? Oui ou non mes sieurs les blagueurs, sommes-nous surchargés d'impôts de toutes sortes, aussi ruineux les uns que les autres? Les soldats, les héros dites-vous, reçoivent-ils un salaire raisonnable en proportion des milliards de profits et des salaires exhorbitants de leurs chefs?

Messieurs les "total war efforters", voulez-vous oui ou non de la conscription des richesses et de l'industrie? Dites, allons-nous oui ou non à la banqueroute? Le Canada, je suppose, sera récompensé de son effort total, et comment? Mis à part les mercis et les compliments, en argent, en valeur, en terrain et en influence, vous verrez n'est-ce pas à ce que le Canada se soit battu pour quelque chose.

Enfin vous prendrez soin des blessés de retour du front après la guerre je suppose.

Le Bloc vous a demandé de nous donner des preuves que vous faites et faisiez notre devoir. A mon sens, vous n'avez encore rien répondu. Le Bloc dit non à tout ce qui est ruineux et désastreux pour le peuple et il dit oui à tout ce qui est constructif pour le Canada et tout ce qui est favorable à la masse du peuple. M. Coldwell, imitez Woodsworth, imitez Le Bloc, et vous serez un homme en qui nous pourrons avoir confiance. N'essayez pas de nous bourrer, cependant, ou bien vous trouverez ici plus d'adversaires. Nous n'avons plus d'esprit de parti, vous savez. Une bêtise C.C.F. pour nous est une bêtise aussi bête que celles des rouges et des bleus.

Lionel CAMPEAU

M. le rédacteur,

Je sais pas si j'écris bien comme le nommé Rathwell; j'ai jamais vu les choses creux comme lui. Mais ce que je dis, c'est clair et je veux pas qu'on le corrige.

D'abord j'ai pas bien le temps de lire mais je lis l'Ami du Peuple. J'ai vu le beau morceau de Jean Mayrand. J'ai pas tout compris mais ce que j'ai compris je l'ai compris comme il faut. Et puis, j'ai lu l'affaire de l'autre, du M. Paul Desbois. Je sais si c'est du style profond comme on dit ou du creux, moi je sais pas, mais je sais que je ne comprenais pas. Alors quand j'ai vu plus tard l'article que vous avez répondu avec l'autre de M. Péguy, j'ai été content. J'aurais fait pareil. C'est pour ça qu'il me semble que ça serait bien la peine de le publier encore, l'article de M. Péguy. En tout cas que Desbois l'a pas vu. Car moi je sais bien avec ma vie à la mine qu'y faut pas dire la vérité avec des croches. Ici, ça vaut pas. Vaut mieux tout dire au lieu de ne rien dire comme y doit le faire Desbois.

Un travaillant

St-Charles

M. et Mme Jean Lafontaine sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Germain-Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Gédéon Pilon, grand'parents de l'enfant.

Mme Albert Chèvrefils est de retour de l'hôpital de St-Jean de Brébeuf de Sturgeon Falls, après y avoir été hospitalisée pendant quelque temps.

Mlle Aline de Guillère, ainsi que Mme MacMahan, étaient de passage à Sudbury en fin de semaine.

M. Hector Laforge, de la R.C.A.F. et stationné à St-Thomas, passe une quinzaine dans sa famille.

MM. Louis Asselin et Omer Gauthier, tous deux de l'armée, sont en congé pour quelque temps.

M. Edgar Brisson de Sudbury visite actuellement ses parents.

M. Osias Roy de Noelville passait quelques jours chez M. et Mme Raoul Taylor.

. Fabien Gauthier et sa famille viennent s'établir dans notre paroisse comme fermiers.

Ottawa. — Toutes les chaussures fabriquées au Canada après le 20 juin doivent porter ou le nom du fabricant ou le numéro de license de la Commission afin de protéger le consommateur contre tout changement apporté à la qualité des chaussures.

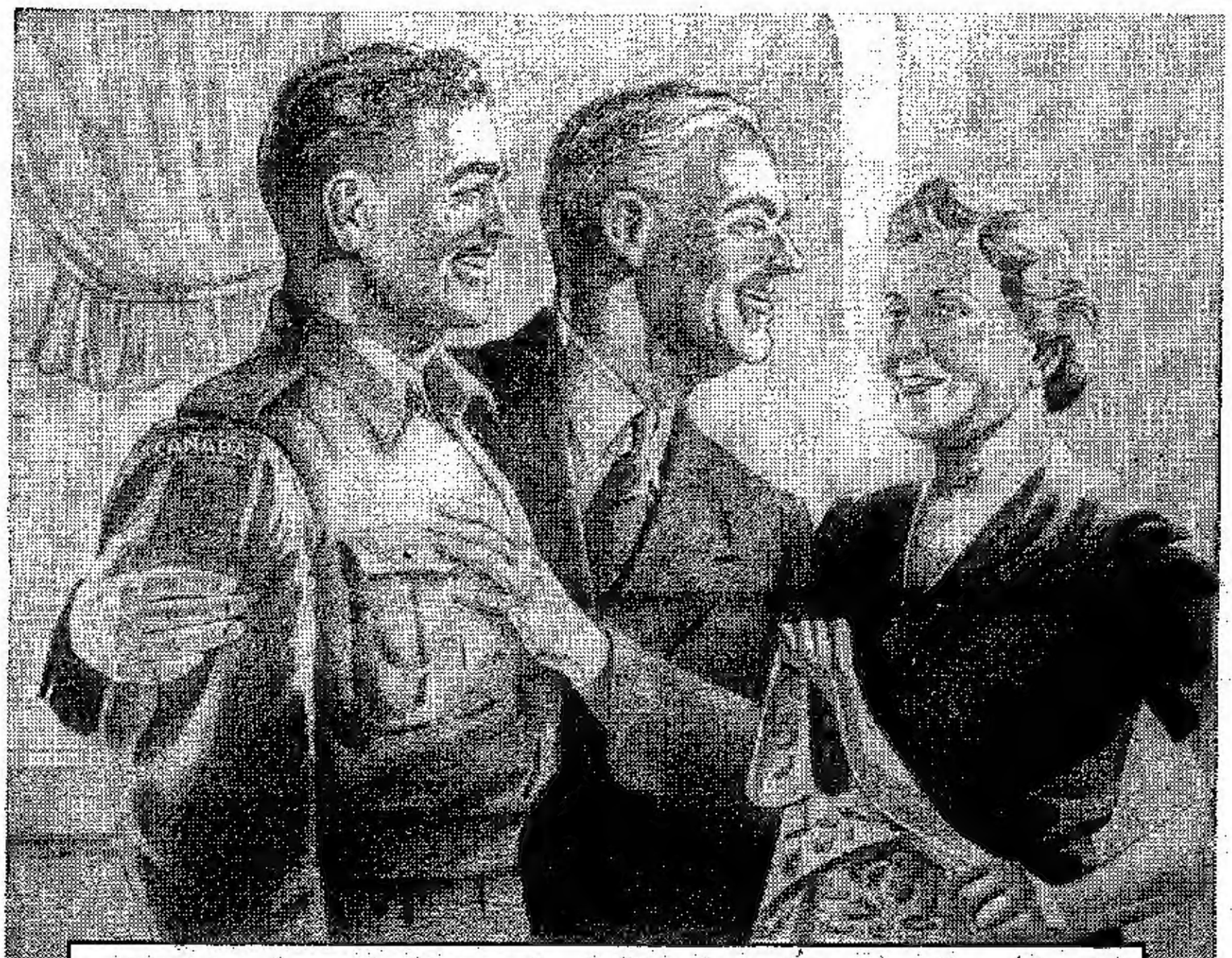

COMME TU AS L'AIR BIEN.
depuis que tu es dans l'armée!

"MAIS regarde-le donc . . . il paraît bien mieux depuis qu'il est dans l'Armée. Je n'étais pas certaine que la vie militaire lui conviendrait. Maintenant, je vois que c'est une bonne chose pour lui et qu'il a bien fait de s'enrôler. Sa santé est meilleure que jamais. Il a de nouveaux amis. Il apprend à se débrouiller. Nous sommes bien contents, n'est-ce pas, Léon?"

En effet, c'est une vie nouvelle, des horizons nouveaux, des visages et un milieu sympathiques que vous offre l'Armée active. Allons . . . n'hésitez pas, jeunes gens.

Joignez-vous à l'Armée active des VOLONTAIRES. Ce sont les volontaires et l'infanterie qui gagnent, en définitive, les grandes batailles et qui se distinguent entre tous par leur audace, leur initiative et leur courage. Entrez dans l'infanterie.

OÙ PUIS-JE M'ENGAGER VOLONTAIREMENT AUJOURD'HUI?

INSIGNE DU SERVICE OUTRE-MER — PORTEZ-LE À VOTRE BRAS

Au plus proche centre de recrutement. Si vous ne savez pas où aller, écrivez aux quartiers-généraux du recrutement de l'Armée situés dans la ville la plus proche de chez vous.

QUE RECEVRAI-JE À LA DÉMOBILISATION?

Une solde de 30 jours plus l'allocation familiale, plus une somme de $60, en espèces, pour l'achat de vêtements civils. Vous gardez un uniforme; vous obtenez des avantages à l'égard de l'instruction et de l'hospitalisation, et l'on vous aide aussi à vous établir à votre propre compte sur une ferre ou dans une entreprise commerciale.

ENGAGEZ-VOUS AUJOURD'HUI DANS L'ARMÉE ACTIVE

LA VIE AGRICOLE

La bête barrée du concombre

On recommande aux producteurs de concombres, de courges, de citrouilles, de melons et d'autres légumes du même genre dans l'Ontario, le Québec et les provinces Maritimes d'être sur le qui-vive pour la première apparition de la bête barrée du concombre, car cette bête abime beaucoup de plants en peu de temps et cause souvent de gros dégâts avant que le producteur insouciant s'aperçoive de sa présence. M. Alan G. Dustan, de la Division de l'entomologie, du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, qui est chargé des recherches sur les insectes qui nuisent aux légumes, conseille d'appliquer immédiatement des moyens répressifs.

Poudrez les plants avec un mélange d'arséniate de calcium et de plâtre, employant une partie d'arséniate pour 20 parties de plâtre (par poids). Il faut recouvrir parfaitement l'endroit et l'envers des feuilles des jeunes plants, car les insectes se nourrissent sur les deux côtés. On peut remplacer le plâtre par de la chaux hydratée, mais celle-ci a une tendance à faire rabougrir les plants et ralentit temporairement la végétation.

Pour bien réussir, dit M. Dustan, il faut poudrer dès que les bêtes font leur première apparition, et trois ou quatre applications, suivant la gravité de l'attaque, à quelques jours d'intervalles, sont généralement suffisantes pour les enrayer. Les bêtes sont petites et mesurent environ un quart de pouce de longueur. Le corps est jaune, le tête est noire et elles portent trois raies noires longitudinales sur le dos. Elles peuvent détruire un grand nombre de jeunes plants de concombres, de courges, de citrouilles, de melons et d'autres plantes de ce genre, si on ne les enraye pas rapidement.

Pour le lait

Le lait se gâte presque toujours sous l'action des bactéries. Le nombre de bactéries dans le lait qui sort de la vache dépend principalement du soin que l'on a pris pour nettoyer et désinfecter les ustensiles et le matériel avec lesquels le lait vient en contact, mais la longueur de temps pendant lequel ce lait peut être utilisé dépend également de la température à laquelle il ets conservé. C'est pourquoi il est importantde bien refroidir le lait promptement sur la ferme.

Différentes méthodes de refroidissement du lait ont été proposées, mais pour le commerce du lait frais il est généralement admis que l'on obtient les meilleurs résultats en mettant les bidons dans une cuve bien calorifugée, remplie d'eau glacée, et en faisant circuler l'eau pour que le refroidissement soit plus rapide. On peut mettre des blocs de glace dans la cuve, mais il est plus avantageux de se servir d'appareils de réfrigération mécanique et leur emploi se répand de plus en plus. Quel que soit le genre de réfrigération employé, il est important d'avoir une cuve bien calorifugée, sinon la chaleur s'échappe dans la cuve si rapidement que son efficacité est réduite et que les frais de fonctionnement augmentent.

De concert avec la Division de la bactériologie et des recherches laitières du Service scientifique, l'Architecte à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, a préparé des plans détaillé pour la construction d'une cuve calorifugée pour le refroidissement du lait qui peut servir pour la glace naturelle ou pour la réfrigération mécanique. On peut se procurer gratuitement des copies de ces plans en écrivant àl'Architecte ou à la Division de la bactériologie et des recherches laitières, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Hanmer

A M. et Mme Roland Labre (née Angélina Brunet) est née une fille, baptisée le 28 mai sous les prénoms de Marie-Gisèle. Parrain et marraine M. et Mme Adélard Labre, grand'parents de l'enfant.

Mme Côme Trottier et M. Adien Brunet visitaient M. et Mme Roland Labre dimanche dernier.

Mme Antoine Wattier, de Chelmford, est de retour chez elle après avoir passé un séjour chez M. et Mme A Labre à Hanmer.

Mlle Hortense Labre, qui accompagnait sa soeur Laurence de Sudbury, rendait visite à leurs parents M. et Mme A. Labre le 7 mai. Mlle Hortense nous quitte pour aller travailler à l'Ile Manitoulin.

Mlle Laurence Labre est de retour dans sa famille pour l'été, après avoir passé l'hiver à Sudbury.

Verner

Nos normaliennes, Mlles Yolande Perrault, Réjeanne Roberge et Anita Trahan. A ces nouvelles instutrices nous souhaitons beaucoup de succès dans leur nouvelle carrière.

M. Wilfrid Beaulieu, ainsi que M. et Mme Paul E. Beaulieu, de Val d'Or, Qué. visitaient leurs nombreux parents à Verner, Lavigne et Sudbury, récemment.

Commençant le 7 juin, nos magasins généraux seront fermés tous les mercredis après-midi, durant toute la saison des vacances.

Le caporal Lucien Côté et son épouse ont rendu visite à la famille Paul Côté la semaine dernière.

M. et Mme L. Casaubon et leurs enfants de Cache Bay visitaient des parents ici dimanche dernier.

Mme Paul Côté, hospitalisée à l'hôpital St-Joseph de Sudbury a subi une grave opération. On apprend toutefois qu'elle est en bonne voie de rétablissement. Nous lui souhaitons un prompt retour parmi nous.

Mme Vve Joseph Ménard nous quittait dernièrement pour un voyage à Windsor.

Le lieutenant A. Filiatrault, attaché à une unité d'infanterie stationnée à Orillia, était en congé dans sa famille récemment.

Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Régine Pellerin, fille de M. et Mme W. Pellerin à M. Léo Laurence, fils de M. et Mme Joseph Laurence, tous de cette paroisse. A ces futurs époux nous souhaitons beaucoup de succès et bonheur dans leur vie conjugale.

M. Horace Paquette, employé des usines Ford depuis quelques années, était dans sa famille dernièrement.

Les coopératives: Samedi soir, le 3 juin, était donné dans la salle paroissiale, une intéressante représentation cinématographique sur "Les Co-opératives d'Antigonish". Un film musical ainsi qu'un film récréatif ont aussi été présentés.

Ces vues ont été données par le R. P. Gustave Sauvé, O. M. I. d'Ottawa.

St-Jean-de-Brébeuf

MARIAGE:

A sept heures et demie jeudi matin, en l'église St-Jean de Brébeuf avait lieu le mariage de Mlle Eglantine Lamothe à M. Edouard Tremblay, tous deux de Sudbury. M. l'abbé L. Villeneuve officiait à la cérémonie. Etant présidente des Enfants de Marie, Mlle Lamothe fut l'objet de consécration à la Ste-Vierge avant la célébration du mariage. Les Enfants de Marie firent les frais du chant.

La mariée portait une robe blanche garnie de dentelles et un voile court. Son bouquet était composé de roses, de pois d'odeur, et de "lilis of the valley". M. Lamothe servait de témoin à sa fille, et M. Tremblay à son fils.

Après le mariage, il y eut réception à la demeure de M. et Mme R. Lamothe, parents de la mariée. Le soir une veillée était organisée en leur honneur chez M. R. Lamothe. M. Tremblay est actuellement stationné aux camp Borden. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

VA ET VIENT

La famille Adélard Sauvé, Miles Aline Prévost et Eugénie Nault, visitaient des amis à Espanola dimanche dernier.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Sturgeon Falls

Le 9 juin, avait lieu à la salle paroissiale un concert présenté par les Dames de la Fédération canadienne-française. Les rôles étaient très bien remplis et la pièce très bien jouée. Une seconde représentation eut lieu à Verner mardi soir devant un nombreux auditoire. Dimanche ils se sont rendus à Field.

Voici les noms des acteurs dans leurs rôles respectifs:

"Les Trois Petites Godin" sous la direction de M. Charles Goudrault.

M. Godin. H. Lévis; Juglar, G. Rochon; Rebiffé, L. Landriault, L'Estrapade, R. Gareau; Prosper Maléchard, S. Blais; Séraphin, J. Audette; Inspecteur, J. Prieur, Passager, R. Michaud; Débordeur, F. Primeau; Fanny Bilbock Mme C. Goudrault; Mme Maléchard, Mme E. Allard; Clapote, Mme J. Audette; Céleste Godin, Mlle G. Dompierre; Césarine Godin; Mlle Mlle M. Vachon; Jeanne Godin, Mlle M. Allard; Passagère. Mlle A. Marleau; Commis; Léon, T.Vachon et Jules, G. Foucault; Félicien T. Rochon.

Dans les entr'actes, nous avons eu le plaisir d'entendre Mme Mageau qui nous interpréta deux chansons de son répertoire et aussi notre "Prosper" qui récita deux morceaux très bien rendus. Ensuite la chorale des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle Thérèse Serré, s'est fait entendre dans un charmant pot-pourri. ce groupe de jeunes filles méritent bien d'être encouragées, puisque toutes, elles se donnent tant de peine pour préparer du si beau chant.

VA ET VIENT

Mme R. Serré et ses deux enfants, ainsi que Mme G. Cloutier font un court séjour chez M. et Mme J. Serré.

Le Cpl. R. Tremblay est en permission chez sa femme et ses parents.

M. et Mme H. Gagné sont de retour de leur voyage de noces. Ils visitèrent Ottawa, Montréal et les environs. Nos voeux de bonheur.

M. et Mme L. Gagné et leur fillette Jeannette sont en visite chez M. et Mme J. Gagné.

M. et Mme Rochefort et leurs deux fils visitent Soeur Adrienne des Filles de la Sagesse, au couvent.

Mme A. Daoust est de retour d'Ottawa où elle rendit visite à sa fille Sr Gabriel Lalament au couvent d'Eastview.

Nos félicitations à nos finissants du collège de Sudbury, MM. A. Paiement et C. Vachon qui sont en vacances actuellement, ainsi que MM. J. Vachon, J.G. Blais, G. Faucon, A. Audette, G. Bourassa, J.M. Paiement, R. Mageau, P. Levesque, J.P. Lecompte, T. Delorme. Nous souhaitons à tous d'heureuse vacances.

N'oublions pas d'accompagner de nos prières, nos prêtres qui vont en retraite la semaine prochaine et aussi n'oublions pas d'aller en nombre aux retraites fermées qui auront lieu bientôt au couvent.

Au Régent

"Uncertain Glory" est l'histoire d'un criminel endurci à qui le Destin présente une seule chance de se remettre sur le droit chemin. Comment il manque presque cette chance est révélé dans les 102 minutes captivantes de ce film qui se passe en France occupée durant la guerre actuelle. Ne manquez pas ce film.

(communiqué)

Cuisine raffinée mène à la pharmacie. — X X X

A l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, patron des Canadiens français,

ROBERT BROWN LIMITEE

par la voie de l'Ami du Peuple, désire témoigner sa reconnaissance envers sa clientèle française qui l'a toujours encouragé dans le passé.

ROBERT BROWN LIMITEE
28 RUE DURHAM SUD
SUDBURY, ONT.

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1896
TEL. 7-7546 11 RUE ELM, EST

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

COMPLIMENTS DE
La Laiterie Standard
A L'OCCASION DE LA FETE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Au REGENT
Dimanche à minuit, lundi, mardi, mercredi, les 26, 27 et 28 juin
ERROL FLYNN et PAUL LUKAS
dans
UNCERTAIN GLORY
Le théâtre Régent offre ses meilleurs compliments à sa clientèle canadienne-française, à l'occasion de leur fête nationale: la Saint-Jean-Baptiste

Au GRAND
JEU. - VEN. - SAM. — LES 22, 23 ET 24 JUIN
OH, MY DARLING CLEMENTINE
Lorna Gray, Frank Albertson - The Radio Rogues
BEYOND THE LOST FRONTIER—Smiley Burnette
Caricature "Wacky Rabbit et un autre chapitre de "The Batman"
LUNDI - MARDI - MERCREDI—LES 26, 27 ET 28 JUIN
LOST ANGEL—Margaret O'Brien, James Craig, Marsha Hunt
CHARLIE CHAN IN SECRET SERVICE — Sidney Toler
Dernières nouvelles mondiales

THEATRE RIO
SUDBURY ET LEVACK
261 rue Hazel Sudbury Ont.
Les 22, 23, 24 juin
NEW ADVENTURES OF TARZAN
Herman Brix
NORTH OF THE ROCKIES
Bill Elliot
AUSSI
Red Hot Riding Hood et "Vaudeville Days"
NOUVELLES
Finissez de célébrer la fête de la St-Jean-Baptiste, patron des Canadiens Français, en assistant au théâtre Rio.
Les 26, 27 et 28 juin
THE RAINS CAME
Tyrone Power - Myrna Loy
UNDER TWO FLAGS
Ronald Colman, Claudette Colbert
SNAP NO. 3
Vendredi soir, le 23 juin—"REVIVAL"
HE STAYED FOR BREAKFAST
Melvyn Douglas, Loretta Young

EXTRA - SPECIAL
FARINE IVORY ..... 24 lbs 55¢
BEURRE, 1ère qualité ..... lb 37¢
PAIN CARLOAD ..... 2 pour 15¢
SHORTENING Domestic ..... lb 19¢
LAIT Silverwood's ..... bte 16 oz. 9¢
CORN FLAKES QUAKER ..... pqt 8 oz. 8¢
L'EPICERIE CARLOAD
"3 MAGASINS S"
45 rue Elm 499 Notre-Dame
"Quality Meat" et Epicerie 16 Elm est

COMPLIMENTS A NOTRE CLIENTELE FRANÇAISE A L'OCCASION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Nous avons un assortiment complet de tapisseries, miroirs, meubles non-peinturés, articles de nettoyage pour la maison, et surtout, le fini NARVO, le meilleur au Canada, les peintures MURPHY pour intérieur et extérieur, des vernis, de l'huile "Tiger", et articles pour les peintres.

Murphy Paints
Cie, Ltée
83 rue Durham
SUDBURY, ONTARIO